

Edito

Madame, Monsieur,



© Mairie Damelevières

Le 15 mars dernier lors des élections municipales vous nous avez renouvelé votre confiance en nous accordant vos suffrages, et nous vous en remercions.

Bien que la participation à ce scrutin soit légèrement inférieure à celle de 2020, et en l'absence de liste concurrente vous avez été plus nombreux à voter pour la liste que je conduisais. C'est une véritable reconnaissance du travail réalisé et de notre engagement au quotidien pour poursuivre le développement de notre commune et de notre territoire dans l'intérêt général au profit de tous. Au niveau national de nombreux dérapages ont été constatés à l'issue de ces élections.

Cette confiance nous oblige et de suite la nouvelle équipe s'est mise au travail. Avec la réunion de trois conseils municipaux en un mois, nous sommes en ordre de marche. Nous vous présentons dans ce bulletin notre nouvelle organisation.

Déjà les commissions se sont réunies et ont constituées des groupes de travail pour suivre les dossiers engagés et en développer de nouveaux. Ainsi très rapidement nous avons conclu l'accueil en résidence de deux photographes qui vont travailler durant ce mois de mai sur les visages de la ruralité. La « Faites du sport » qui se tiendra le 26 juin fera, quant à elle, peau neuve.

Dans un contexte national dégradé où les paroles les plus indignes et intolérables se libèrent, le conseil municipal a, dans sa dernière séance, adopté à l'unanimité une motion de soutien aux maires victimes de propos racistes. Face à ces paroles qui se libèrent impunément nous ne pouvons rester silencieux et nous avons souhaité rappeler que le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme n'étaient pas acceptables dans notre démocratie et qu'ils portaient atteintes aux valeurs de la République de tolérance et de respect.

En vous renouvelant mes remerciements pour votre confiance.

Très bonne lecture,

Christophe SONREL
Maire de Damelevières
Vice-Président de la

Merci à tous les bénévoles !



M. le maire tient à remercier les plus de 90 bénévoles qui ont donné de leur temps pour assurer la tenue des bureaux de vote de ce dimanche 15 mars 2026.

Parmi eux des jeunes de tout juste 18 ans qui ont non seulement voté pour la première fois, mais également découvert le fonctionnement de cet événement central de notre vie démocratique : ouvrir les bureaux, veiller au respect du secret du vote, à l'honnêteté du dépouillement et la sincérité des résultats... Les fondements de la démocratie reposent sur l'engagement de ces citoyens mobilisés à Damelevières comme dans plus de 35000 communes. Merci !

Nouvelle équipe municipale

Suite à l'élection municipale du 15 mai 2026, une nouvelle équipe est élue au conseil municipal de Damelevières, l'équipe de la liste « Ensemble pour Damelevières », menée par Christophe SONREL.

Installée lors de la première séance du 22 mars, cette nouvelle assemblée a réélu Christophe SONREL comme Maire de la commune et a fixé le nombre de Maires adjoints à six. Présentation.



© Mairie Damelevières

La nouvelle équipe municipale au complet. De gauche à droite : Cédric Mathieu, Hélène Mulot, Dominique Louis, Jean-Charles Pariset, Nelly Schleret, Hervé Python, Sonia Leroy, Ludovic Albert, Gilles Laridant, Amandine Bichebois, Bruno Dujardin, Patricia Saint-Dizier, Christophe Sonrel, Bruno Grégoire, Jennifer Grandemange, Alexandra Mauwers, Abde Allala, Stéphanie Greif, Isabelle Auburtin, Olivier Kopferschmitt, Maryse Mouchot, Annick Carrasco, Luc Gesquière.



© Mairie Damelevières

A l'occasion de l'installation du nouveau conseil, M. Sonrel nouvellement réélu Maire a tenu à remercier chaleureusement les conseillers sortants, et en particulier les adjoints engagés et présents à ses côtés depuis de longues années, à qui il a remis la médaille de la Ville :

- Olivier VILLAUME, adjoint en charge de l'urbanisme
- Sylvie VILLAUME, adjointe aux affaires générales et aux finances
- Marie Claude OHNET, adjointe aux affaires sociales et conseillère municipale depuis 36 ans.

6 adjoints et 6 commissions



Abde ALLALA, 1^{er} Adjoint en charge des budgets et de la prospective financière

« Notre objectif est d'être attentif à chaque euro et préparer l'avenir, malgré la baisse des dotations. »

Développer de nouvelles sources de recettes pour continuer à faire de Damelevières un endroit où il fait bon vivre, et continuer à se donner les moyens de la solidarité, suivant le proverbe de Saint-Exupéry : L'avenir, tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre. »



Sonia LEROY, 2^{ème} Adjointe à l'épanouissement de l'enfant et aux initiatives jeunesse

« Notre objectif est d'accompagner les projets pour les enfants et adolescents afin de promouvoir des valeurs fondamentales telles que

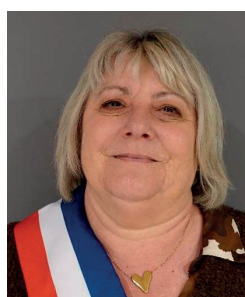
l'entraide, la solidarité et la citoyenneté, inscrites dans le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de la Ville. En encourageant le respect et l'engagement collectif, il s'agit de permettre à chaque jeune de devenir un acteur responsable de la vie locale. »



Luc GESQUIERE, 3^{ème} Adjoint en charge du patrimoine et aux travaux

« Notre objectif est de gérer en bonne intelligence les bâtiments et espaces publics communaux : voirie, étangs et

également les 125ha de forêt communale avec l'ONF. Parmi les gros chantiers de ce mandat : la rénovation énergétique des écoles du centre et l'aménagement de la suite de la voie douce route de Blainville (démarrée), puis rue du Mal Delattre de Tassigny jusqu'à la salle des fêtes.



Isabelle AUBURTIN, 3^{ème} Adjointe en charge des solidarités

« Notre objectif est de soutenir les liens de solidarité entre les habitants de notre territoire, en particulier les plus fragiles.

En travaillant avec nos partenaires en faveur de lien social des plus âgés et des plus précaires, en gérant la résidence autonomie pour personnes âgées, en organisant nous-même une restauration scolaire abordable pour tous les élèves, nous serons au service de tous les Damelibairiens. »



Hervé PYTHON, 5^{ème} Adjoint en charge de l'écologie et de l'aménagement durable

« Notre objectif est de concevoir et porter des projets liés à l'urbanisme, aux espace publics, aux mobilités et à la

transition écologique afin d'imaginer une commune plus résiliente, plus agréable et tournée vers l'avenir. La résilience, c'est ce qui nous permettra de relever les défis du changement climatique, et ainsi de continuer à vivre du mieux possible avec les effets du réchauffement, qui se font déjà sentir aujourd'hui.



Amandine BICHEBOIS, 6^{ème} Adjointe en charge de l'action culturelle et sportive

« Notre objectif est de soutenir les actions culturelles existantes tout en diversifiant l'offre pour tous.

Notre priorité inclut la promotion de la pratique sportive et du sport-santé, vecteurs de bien-être. Nous nous engageons également à valoriser notre patrimoine local, avec un travail spécifique sur la « Maison Forte », afin de préserver notre identité tout en dynamisant l'attractivité de notre commune. »

Parlons finances !

Le conseil municipal de Damelevières du 13 avril a débattu et voté le budget général de la commune et ses 3 budgets annexes, qui permettent de retracer les dépenses et recettes propres à 3 services spécifiques : les services périscolaires et extrascolaires, le funérarium et le chalet de la ville à Bussang.

La ville contribue également à hauteur de plus 80% au budget du Syndicat intercommunal scolaire qui gère la scolarité des élèves de la ville et des 3 villages associés, Charmois, Vigneulles et Barbonville. Il verse également une dotation au centre communal d'action sociale, CCAS de la ville.

Pour être équilibrés, certains budgets annexes ont besoin d'une participation du budget général, alors que d'autres, excédentaires, reversent une partie de leurs recettes au budget général.

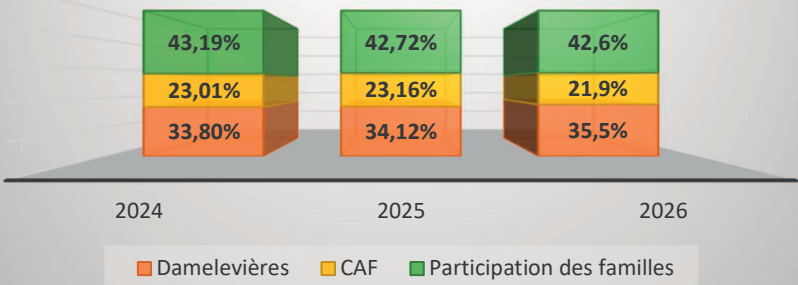
Le funérarium génère depuis maintenant quelques années des excédents, ce qui constitue des recettes nouvelles pour la commune.

Le Chalet de Bussang est autonome : l'excédent de recettes généré par une valorisation permanente de notre équipement, est réinvesti pour maintenir l'équipement attractif.

Les recettes du Budget **Epanouissement de l'Enfant et Initiative Jeunesse** se répartissent principalement entre la commune, l'aide de la CAF et la participation des familles.

	Budget	Contribution du budget général	Reversement au budget général
Budget général	3 545 598,60 €	--	--
EEIJ (Enfance Jeunesse)	887 090 €	275 000 €	--
Funérarium	61 300 €	--	45 000 €
Chalet de Bussang	115 720 €	--	--
SIS (écoles)	739 125 €	545 000 €	
CCAS		107 000 €	--

Répartition des participations



Le graphique montre une évolution claire : la part de la CAF diminue, celle de la commune augmente.

La participation des familles reste stable, voire légèrement en baisse relative. Quand la CAF se retire, c'est donc la commune qui supporte. La municipalité a augmenté modérément les tarifs enfance-jeunesse, mais l'essentiel de l'effort est porté par la collectivité. ***L'ensemble des familles quels que soient leurs revenus, bénéficient d'une aide financière de la commune.***

La priorité reste la même : préserver un accueil de qualité pour nos enfants sans faire peser tout le poids sur les familles.

Continuer à investir dans les infrastructures de la ville

Malgré les contraintes, la municipalité choisit de continuer à préparer l'avenir en investissant dans les infrastructures de la commune. Pour financer cela, la commune lève des subventions à hauteur de 821 300 € et mobilise 540 000 € d'emprunt.

Principaux investissements prévus en 2026	1 649 818,60 €
Voirie Maréchal de Lattre	500 000 €
Fin de l'aménagement de la Zone de Loisirs partie 2	279 000 €
Bulle de tennis	204 000 €
Toiture de la Résidence autonomie	100 000 €
Feu tricolore carrefour rue de la gare	35 000 €
Réserve incendie	25 000 €
Budget Participatif	15 000 €
Etude Travaux réhabilitation écoles du centre	12 030 €
Réaménagement des trottoirs route de Charmois	11 100 €
Rénovation de la toiture de la salle de gym	5 000 €

Parlons impôts !

Un budget sous contrainte

Comme beaucoup de collectivités, la Ville subit d'année en année une baisse des dotations que l'État lui verse. Par exemple, dans le budget général de la commune, la ligne « Dotations et participations » est passée de 1 150 729 € en 2024 à 1 031 029 € prévus en 2026. C'est une baisse de plus de 100 000 € en deux ans soit 11%.

Dotations de l'Etat aux communes	2024	2025	2026
Dotation forfaitaire des communes	425 475	424 295	423 116
Dotation de Solidarité Rurale	364 751	321 186	278 068
Dotation Nationale de Péréquation	84 780	80 772	75 845
Fraction de TVA compensant la perte de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises	129 269	127 778	127 000
Compensation des exonérations accordées aux entreprises sur la Contribution économique territoriale	20 674	23 169	22 500
Compensation des exonérations accordées à certains propriétaires sur la taxe foncière	29 673	28 406	22 500
Total	1 054 622 €	1 005 606 €	949 029 €

Parallèlement, des transferts et des augmentations de charges sont imposés. C'est le cas notamment de la hausse du taux employeur des cotisations retraite CNRACL pour nos agents. Ce taux passera de 31,65 % en 2024 à 43,65 % en 2028, soit une augmentation de 12 points en quatre ans.

La pression sur les budgets communaux s'accroît donc d'année en année.

Impôts locaux 2026 : pourquoi une augmentation mesurée est nécessaire ?

Face à cet effet ciseaux les options sont limitées pour préserver la capacité à développer notre commune : réduire certains services publics, baisser la qualité des services publics, reporter des investissements nécessaires, ou encore lever l'impôt.

La municipalité a fait le choix de répartir les efforts entre ces différents leviers : continuer une gestion rigoureuse ET reporter certains investissements non urgents. Par contre les élus ont refusé de dégrader les services que les Damelibairiens utilisent au quotidien : écoles, enfance, CCAS, voirie, soutien aux associations, **c'est-à-dire tout ce qui fait l'attractivité de la commune.**

Pour boucler le budget sans réduire la qualité, la municipalité a donc fait le choix d'une très légère augmentation des taux d'imposition, la première depuis 2022 (la précédente datait de 2008). Elle reste limitée et représente quelques dizaines d'euros par an pour la plupart des foyers.



Pourquoi c'est important aussi pour l'avenir ?

Certaines dotations de l'État tiennent compte de l'effort fiscal des collectivités. Si la commune n'augmente pas les impôts alors que les besoins augmentent, l'Etat risque de baisser encore davantage ses dotations dans les années qui viennent. Autrement dit : ne pas augmenter les impôts maintenant pourrait pénaliser deux fois la commune, aujourd'hui avec moins de recettes et demain avec encore moins d'aides de l'État.

Taux d'imposition locaux	Taux 2025	Taux 2026
Taxe sur le foncier bâti	32,49%	33,46%
Taxe sur le foncier non bâti	34,97%	36,02%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	21,38%	22,02%
Taxe d'habitation – résidences secondaires	20,86%	21,49%
Taxe sur les logements vacants	20,86%	21,49%

Section centrale de la voie douce Route de Blainville

L'aménagement de la suite de la voie douce et la sécurisation de la traversée de ville va concerner en 2026 et 2027 la section comprise entre la rue Basse de Culy et la salle des fêtes, dans la continuité des aménagements réalisés depuis 2021. A terme, ce cheminement permettra de relier les villages voisins de Barbonville et Vigneulles au centre-ville de Damelevières, à la zone de loisirs et aux bords de la Meurthe.

Cette section sera donc réalisée en deux tranches :

- Route de Blainville entre la rue Basse de Culy et l'impasse de la grande Haie : les travaux seront terminés en octobre 2026 pour un montant total hors taxe de 550 000€
- Route de Blainville /rue Maréchal de Lattre de Tassigny entre l'impasse de la grande Haie et la salle des fêtes, incluant la réfection du parking adjacent à la salle des fêtes : démarrage prévu en mars 2027, pour un montant total hors taxe de 657000€.



2021: 1ère section voie douce Route de Blainville

2023 : dernière section voie douce - Zone de loisirs du Saulcy

2026 : section centrale voie douce 1ère tranche: Rue Maréchal De Lattre de Tassigny entre la rue Basse de Culy et l'impasse de la Grande Haie

2027: section centrale voie douce 2ème tranche: Rue Maréchal De Lattre de Tassigny entre l'impasse de la Grande Haie et la Salle des fêtes



SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS
SPORTIFS
APPEL A PROJETS 2023-2027
POUR L'AMENAGEMENT DE
PUMP-TRACKS EN GRAND EST

Projet soutenu financièrement par nos partenaires



Action culturelle

Des artistes internationaux en résidence à Damelevières !



© JM CAIMI et V. PICCINNI

Du 1er mai au 10 juin 2026, Damelevières a le plaisir d'accueillir Jean-Marc CAIMI et Valentina PICCINNI, duo de photographes italiens de renommée internationale, pour une résidence exceptionnelle autour du projet : « Les Visages de la Ruralité », proposé par le CRI des Lumières de LUNEVILLE.

Le Projet : Les Visages de la Ruralité

Les artistes s'installent à DAMELEVIERES pour explorer les multiples transformations du monde rural, en portant une attention particulière à ceux qui l'incarnent et le font vivre aujourd'hui. L'objectif est de créer une œuvre participative qui fera l'objet d'une exposition.

Appel aux Habitants : Devenez acteurs de la création !

Pour nourrir leur travail, les artistes ont besoin de vous. Votre regard et vos souvenirs sont les matériaux les plus précieux de cette résidence. Leur approche intègre notamment la collecte d'archives visuelles familiales et des rencontres participatives associant différentes générations, qu'il s'agisse d'ateliers collectifs ou de visites plus informelles chez les habitants.

➤ *Partagez vos archives visuelles !*

Vous possédez de vieilles photographies, des films de famille, des cartes postales ou même des coupures de presse ? Faites vous connaître en mairie.

➤ *Témoignez de votre vécu*

Vous avez une anecdote à raconter ? Un souvenir ? Les artistes souhaitent organiser des moments de rencontre privilégiés.

Les informations à ne pas manquer pour participer à ce projet seront communiquées sur la page Facebook de la Ville de DAMELEVIERES.



© Cartorum

Bibliothèque SNCF : Préserver un service de proximité !

Depuis plusieurs décennies, le comité d'entreprise de la SNCF, le CASI Lorraine, gère une bibliothèque dans le bâtiment de la SNCF situé à côté de la caserne des pompiers. La Ville de Damelevières s'est fortement impliquée dans la rénovation des locaux actuels et participait au financement de cette bibliothèque (subvention, achat de livres et remplacement du personnel en cas d'absence), en échange d'un accès libre de tous les Damelibairiens à cet équipement culturel de proximité.

Après plusieurs mois de silence, le CASI a décidé, de manière unilatérale, de mettre fin à ce partenariat. Par conséquent, les administrés non cheminots seront désormais privés d'accès à la bibliothèque. De plus, les cheminots eux-mêmes se voient réduire l'accès, suite à une réduction des jours d'ouverture de plus de 50%. Cette évolution laisse à craindre une volonté de fermer complètement de ce service à tous.

La municipalité regrette cette décision soudaine et déplore l'absence totale de réponse à ses demandes d'explication. Malgré les relances, aucun motif valable n'a été communiqué par l'organisme gestionnaire, alors que la commune a toujours honoré ses engagements à la hauteur du service rendu.

« Quand on veut faire des économies, on commence toujours par taper sur la culture, déplore M. le Maire. Je suis choqué de ce genre de décision de la part d'un organisme comme le CASI, sensé défendre les salariés et leurs droits. Il est hors de question de laisser détruire ce service de proximité sans réagir ! ».

Je sème, tu sèmes, ...



Le 5ème Vert en Troc organisé par Natura Passion en partenariat avec la mairie de Damelevières a eu lieu samedi 25 avril de 14h00 à 18h00 sur la zone de loisirs.

Il a permis de beaux échanges de plants, de semences, de conseils entre jardiniers plus ou moins confirmés accompagnés parfois d'enfants qui ont pu découvrir les joies et les plaisirs du jardinage.

Natura Passion organise aussi sur son Jardin Pédagogique des activités pratiques avec une classe Ulis et également avec des enfants des P'tits Loups âgés de 6 à 10 ans. Ils sèment et plantent eux-mêmes et sont déjà sensibilisés sur l'importance du jardinage pour mieux se nourrir et réduire les déchets entre autres. Les composteurs partagés installés il y a environ un an sont d'ailleurs juste à côté.

Les aînés à la fête !



Le traditionnel repas des aînés, offert par le CCAS de la commune, a réuni le samedi 11 avril plus de 180 Damelibairiens de plus de 70 ans, en présence des élus du conseil municipal et du CCAS. Un repas fait maison et servi par la dynamique équipe de la résidence André Claudel. Comme chaque année, ce repas a été un succès. Un véritable moment de convivialité, antidote à l'isolement et à la morosité !

Faites du SPORT 2026
Vendredi 26 juin 2026

VILLE DE DAMELEVIERES
Active & Sportive 5432

ZONE DE LOISIRS Damelevières

9h00 - 15h30 : Place à la relève (Spécial scolaires)
16h00 - 19h30 : Le terrain est à vous (Ouvert à tous)
19h45 - 20h15 : Cérémonies des champions
20h15 - 21h00 : Mi-temps gourmande (Restauration et buvette)
21h00 : Coupe du monde de football France - Norvège

Communauté de Communes
Meurthe Mortagne Moselle
La communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle présente

Déclic Nature
7^e édition

FESTIVAL de PHOTOGRAPHIE NATURALISTE

Expositions
Conférences
Animations

22 24 MAI 2026
MFC À BLAINVILLE-SUR-L'EAU (54)
ENTRÉE LIBRE - TOUT PUBLIC

Invité d'honneur
Stéphane Granzotto

Retrouvez le détail de la programmation en scannant ce QR code